



NIVEAU : INITIATION

MODALITÉ : PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

EFFECTIF : MINI 2 - MAXI 10

DURÉE : 16h

TACTICAL EMERGENCY CASUALTY CARE (TECC) (16h)

Dernière mise à jour le 01/05/2024.

OBJECTIFS

- Etre en capacité d'appréhender une situation tactique en tenant compte de l'ensemble des risques potentiels et de l'environnement.
- Acquérir l'outil de triage START ABC.
- Acquérir la procédure SAFE MARCHÉ.
- Connaitre et utiliser les dispositifs d'hémostase, de la gestion des voies aériennes et traiter une blessure au niveau thoracique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toutes personnes désirant de prendre en charges des victimes en situation tactiques, ensemble des primo-intervenants (médecins, infirmiers (ères), sapeurs-pompiers, ambulanciers, forces de l'ordre, agents de sécurité, ...

PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du PSC1 ou SST (à jour de compétences) minimum.
- Etre apte médicalement.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Au terme de la formation, le participant sera capable de secourir la/les victime(s) de manière appropriée (selon les dernières guidelines « Committee for Tactical Emergency Casualty Care »).

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Démonstrations en temps réel
- Démonstrations commentées et justifiées
- Mises en situation

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Mannequins de secourisme (adulte, enfant, nourrisson)
- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Matériel de mise en situation
- Maquillage
- Coupe des voies aériennes

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Pour les formations en intra-entreprise, la formation se met en place directement dans vos locaux sur les dates choisies ensemble (prévoir 2 semaines minimum pour la mise en place d'une session de formation).

EVALUATION

- Le stagiaire peut valider la formation s'il a assisté à toutes les séances et a activement participé en effectuant correctement les techniques enseignées par le formateur.
- La formation est clôturée par un examen pratique et théorique.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Prendre contact avec Mr VIROUX Pierre par mail (pierre.asclepios@gmail.com) qui étudiera votre situation.

RÈGLEMENTATION LIÉE À CETTE FORMATION

- L'employeur est tenu de former un nombre suffisant de secouristes pour assurer la présence d'au moins un secouriste en tout temps et en tout lieu de l'entreprise.
- Il est également responsable de la mise en place d'action de prévention pour prévenir les accidents.
- Articles R4224-15, R4224-16, R4141-15, R4141-17, R414-18, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Durant la formation, vous devez respecter le règlement intérieur de votre entreprise et du lieux où se déroule la formation.

PROGRAMME

- Partie théorique :
 - Connaître les caractéristiques et les enjeux des menaces modernes
 - Connaître les causes de décès évitables
 - Distinguer les 3 phases de soins (directe, indirecte, zone sécurisée)
 - Acquérir l'outil de triage START ABC
 - Acquérir la procédure SAFE MARCHÉ
 - Utiliser son IFAK (Individual First Aid Kit)
- Partie pratique :
 - Phases d'apprentissage tout le long de la formation
 - Mises en situation simulées tout le long de la formation

INTERVENANT

- Instructeur TECC

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

- Certification internationale d'intervenant « Tactical Emergency Casualty Care »

TARIF

- Sur demande par mail : pierre.asclepios@gmail.com